

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 130

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 17 Octobre 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. YVES MORAINÉ

OBJET

Mise à disposition à titre gracieux de 3 véhicules destinés à la Gendarmerie

**Direction des Services Généraux
Service Parc Auto
04 13 31 33 38**

PRESENTATION

Compte tenu des enjeux de sécurité sur le territoire et dans le cadre de l'accompagnement apporté par le Département aux services publics de défense et de sécurité, la Gendarmerie Nationale a sollicité la mise à disposition à titre gracieux de 3 véhicules destinés aux missions de sécurité.

La constitution du parc de véhicules de service permet de répondre à la demande de la Gendarmerie Nationale.

L'annexe 1 au présent rapport présente le projet de convention de mise à disposition.

PROPOSITION

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation la proposition de mise à disposition à titre gracieux de 3 véhicules destinés à la Gendarmerie Nationale.

Il est précisé que les véhicules restent propriété du Département.

Le présent rapport est sans incidence financière.

En conséquence, j'ai l'honneur de vous demander, qu'après en avoir délibéré, vous m'autorisiez à mettre à disposition de la Gendarmerie Nationale 3 véhicules et à signer tous actes correspondants.

Le présent rapport relève de la délégation de l'Administration Générale.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL